

Arrêté n° 2021-72
portant proclamation des résultats de l'élection
des membres du conseil de gestion de l'UFR SESG

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants ;

Vu l'arrêté électoral n° 2020-53 du portant élection des membres du Conseil de gestion de l'UFR SESG ;

Arrête :

Article 1 :

Suite au scrutin en date du Jeudi 25 novembre 2021, le Président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats des élections des membres du conseil de gestion de l'UFR SESG.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

Collège usagers :

Sièges à pourvoir : 8
Inscrits : 2658
Votants : 38
Blancs ou nuls : 5
Suffrages valablement exprimés : 33

Ont obtenu :

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués	Total des sièges
« Eco'N'Home »	33	8	8

Sont déclarés élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
BROUTIN Manon	D'ORCHYMONT Julie
HOURRIER Thomas	REMY Louis
LESIEUR Anélia	LEFEBVRE Lisa
BARTHELEMY Gauthier	DEBEURY Tom
PONCELET Jeanne	ASSOUAN Grace
ABIDA Mounssef	
LAROUSSE Florence	
CORDONNIER Maxence	

Article 2 :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera inscrit dans le recueil des actes administratifs de l'établissement et consultable sur le site internet de l'université.

Fait à Reims, le 26 . 11 . 21 .

Le président, Guillaume GELLE



Transmis au recteur le : 26 . 11 . 21

Publié le : 26 . 11 . 21 .